

# Préparer son départ à l'étranger pour un stage en avril

## Rétroplanning

Quand ?	Quoi ?	Documents ou site
Maintenant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chercher un stage</li> <li>- Contacter le responsable RI de son département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère des Affaires Etrangères/conseil par pays</li> </ul>
Février	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'inscrire comme étudiant·e sortant·e de l'IUT pour bénéficier des bourses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Moveon</li> </ul>
Février/mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser son inscription</li> <li>- Faire le test de langue initial (Erasmus+)</li> <li>- Demander la bourse au Conseil Régional pour les étudiants concernés</li> <li>- Déclarer son déplacement à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat de mobilité</li> <li>- Convention de stage (ou internship agreement) finalisée et signée par toutes les parties</li> <li>- Site olserasmusplus</li> <li>- Site de la Région Occitanie</li> <li>- Inscription sur le site du ministère des affaires étrangères (portail Ariane)</li> </ul>
Avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir ses acomptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation d'arrivée</li> </ul>

# Les bourses

## Montants et financeurs

### BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX

#### DEPART EN ERASMUS -> cumul de trois bourses

- **bourse mensuelle** à l'échelon (CROUS)
- aide à la mobilité internationale (**AMI**) du CROUS :  
800 euros pour un stage de 2 à 3 mois
- bourse **Erasmus+** variable selon le pays  
entre 420 et 520 euros/mois

#### DEPART HORS ERASMUS -> cumul de trois bourses

- **bourse mensuelle** à l'échelon
- aide à la mobilité internationale (**AMI**) du CROUS :  
800 euros pour un stage de 2 à 3 mois
- bourse de **mobilité du conseil régional** d'Occitanie à hauteur de 300 euros/mois

### NON BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX

#### DEPART EN ERASMUS

- bourse **Erasmus+** variable selon le pays  
entre 420 et 520 euros/mois

#### DEPART HORS ERASMUS

- **forfait hors Europe ou hors Erasmus du conseil régional** d'Occitanie ouvert aux candidats dont le quotient familial est inférieur à 25.000 euros par personne ; si acceptation à la commission bourses de l'UPS le montant forfaitaire est de 250 euros/mois pour l'Europe et 300 euros/mois hors Europe

# Les bourses

## Modalités et délai de versement

### BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX

- **bourse mensuelle** à l'échelon
- **AMI** -> 100 % du versement au début de la mobilité (entre 3 et 5 semaines après réception de l'attestation d'arrivée)
- bourse **Erasmus** -> 80 % du versement au début de la mobilité (entre 3 et 5 semaines après réception de l'attestation d'arrivée) 20 % au retour

### DEPART HORS ERASMUS -> cumul de trois bourses

- **bourse mensuelle** à l'échelon
- **AMI** -> 100 % du versement au début de la mobilité (entre 3 et 5 semaines après réception de l'attestation d'arrivée)
- bourse de **mobilité du conseil régional** -> 60 % au début de la mobilité ou parfois juste avant le départ ; 40 % au retour

### NON BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX

#### DEPART EN ERASMUS

- bourse **Erasmus** -> 80 % du versement au début de la mobilité (entre 3 et 5 semaines après réception de l'attestation d'arrivée) 20 % au retour

#### DEPART HORS ERASMUS

- **forfait hors Europe ou hors Erasmus du conseil régional** (si attribué) -> 60 % au début de la mobilité ; 40 % au retour (entre 3 et 5 semaines après réception de l'attestation d'arrivée)

# Des liens et des documents disponibles pour vous y retrouver dans vos étapes

Page web RI <https://iut.univ-tlse3.fr/partir-a-l-etranger-1>

Guide de la mobilité

Tableau aides financières

Mobibourse <http://mobibourse.iut-tlse3.fr/>

# Partir l'esprit tranquille

**Soyez rigoureux et méthodique, le pôle Relations Internationales est là pour vous accompagner à toutes les étapes de votre mobilité à l'étranger (avant pendant et après)**

**Tout va bien se passer !**

